

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 83 (1974)
Heft: 8

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

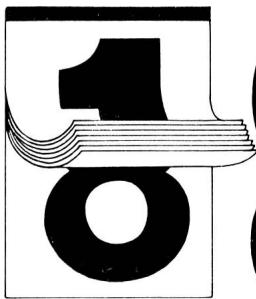
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



de semaine en semaine

Conférence annuelle des écoles d'infirmières en soins généraux

Les 38 écoles en soins généraux reconnues à ce jour par la Croix-Rouge suisse ont été invitées à participer le mardi 19 novembre dernier, à Berne, à la 32e Conférence organisée à leur intention sous le thème principal «La promotion dans le domaine des soins infirmiers extra-hospitaliers». Trois personnalités y ont exposé différents points de vue sur ce domaine des soins infirmiers qui revêt une importance de plus en plus grande. Nous y reviendrons en détail dans une prochaine édition de notre revue.

La Croix-Rouge de la Jeunesse présente au Comptoir de Martigny



Les quatre sections de la CRS du Valais romand (Sierre, Sion, Martigny et Monthey), ainsi que la Croix-Rouge de la Jeunesse, soucieuses de faire mieux connaître leurs activités à un large public, ont tenues à être présentes, du 28 septembre au 6 octobre, au Comptoir de Martigny.

L'un des deux Cars de l'Amitié et deux tentes d'exposition, installés à l'extérieur de l'enceinte du Comptoir, devant l'entrée principale, ont attiré journallement de très nombreux visiteurs de tout âge.

Au début de septembre, les 1250 classes francophones du canton du Valais avaient été invitées à venir visiter ce stand et à participer à un concours. C'est la classe de M. Joseph Deléze, à Haute-Nendaz, qui a remporté le 1er prix, un voyage collectif à Genève, siège des organisations Croix-Rouge internationales.

Des vedettes internationales chantent pour des Suisses dans le besoin

Pour la septième fois cette année, la Croix-Rouge suisse lance un disque sur le marché, grâce à l'appui de 18 artistes bien connus qui ont accepté de chanter gratuitement au bénéfice de la Croix-Rouge. Diffusé sous le titre de «Stars

Au Niger, un programme médico-nutritionnel a été récemment mis sur pied en coopération avec les Nations-Unies, la FAO/OSRP et la Croix-Rouge nigérienne. La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge assume la responsabilité opérationnelle des dix centres médico-nutritionnels qui ont pour fonction essentielle de distribuer des vivres d'appoint riches en protéines. Une déléguée de la Croix-Rouge norvégienne montre aux mères comment mélanger les céréales riches en protéines. (photo CR norvégienne)



und neue Hits für das Rote Kreuz», ce disque est en vente chez tous les disquaires au prix de 15 francs (cassette: Fr. 20.—). Le bénéfice net de la vente de ces disques revient à la Croix-Rouge suisse et sera employé exclusivement pour des tâches nationales. De cette manière, des vedettes étrangères aident chez nous des personnes dans le besoin, âgées ou handicapées.

Nouvelles inondations au Bangladesh

A la suite des nouvelles inondations qui ont sévi au Bangladesh au début du mois d'août dernier, la Croix-Rouge suisse, en collaboration avec la Confédération, a fait parvenir par air et par mer à Dacca une très importante quantité de secours (lait en poudre, couvertures, tentes, etc.).

Famine au Sahel

Grâce à l'appui généreux des cantons et de toute la population de Suisse, la Croix-Rouge suisse a été en mesure d'affréter à nouveau trois avions-charters qui sont partis pour le Mali, la Haute-Volta et le Niger les 20, 28 et 29 septembre avec à bord 14 tonnes de WSM (concentré de céréales, soya et lait) et 48,5 tonnes de lait en poudre fournies par la Confédération.

Entre le mois de mai 1973 et fin septembre 1974, ce sont ainsi 930,5 tonnes de secours divers (vivres, médicaments, couvertures et tentes) qui ont été envoyées aux victimes de la sécheresse au Sahel.

En chiffres: l'augmentation annuelle des dons de sang ces 20 dernières années

Depuis la création, en 1949, du Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse, soit en l'espace de 25 ans, ce dernier a recueilli quelque 6 millions de

dons de sang, ce qui représente environ un don par habitant;
Ci-dessous, la progression réjouissante notée au cours des 20 dernières années:

Année	Prises de sang effectuées par les centres régionaux aux fins de conserves de sang complet	Prises de sang effectuées par le Laboratoire central aux fins de produits sanguins stables	Total
1954	54 540	14 510	69 050
1955	59 939	23 898	83 837
1956	69 420	46 495	115 915
1957	75 048	44 700	119 748
1958	87 571	49 871	137 442
1959	99 370	53 782	153 152
1960	111 159	60 597	171 756
1961	120 185	66 156	186 341
1962	137 515	77 861	215 376
1963	153 706	88 779	242 485
1964	179 871	98 599	278 470
1965	193 367	103 165	296 532
1966	208 383	116 797	325 180
1967	223 576	132 904	356 480
1968	238 511	176 932	415 443
1969	249 562	171 894	421 456
1970	266 295	173 510	439 805
1971	287 087	193 107	480 194
1972	304 816	205 310	510 126
1973	315 000	210 641	525 641

En 1973, les équipes mobiles du Laboratoire central entrèrent 1262 fois en action afin de recueillir les 210641 unités de sang citées ci-dessus, dont 131747 proviennent de prises de sang effectuées auprès de la population civile, des écoles, universités et entreprises, le reste, soit 78848, ayant été prélevé dans les écoles de recrues et cours de répétition.

Les besoins de la Suisse en sang et pré-

parations sanguines stables ont donc été couverts de justesse, sans qu'il ait été possible, encore une fois, de faire une réserve suffisante.

En 1974, le besoin en sang augmentera d'environ 10%. C'est pour cette raison qu'une des tâches principales des centres de transfusion régionaux et du Laboratoire central demeure le recrutement de nouveaux donneurs.

Rapports annuels d'activité 1973 des écoles reconnues par la CRS: quelques chiffres

Il ressort des rapports d'activité des 96 écoles d'infirmières reconnues par la CRS qu'au 31 décembre 1973, 6611 élèves des deux sexes (en soins généraux, psychiatrie, hygiène maternelle et pédiatrie) étaient en voie de formation.

Ceci représente une augmentation de 505 par rapport à l'année précédente.

La stagnation de l'effectif des élèves infirmières qui s'était établie en 1970 dans le secteur des professions soignantes à diplôme est ainsi dépassée. Elle se répercute cependant encore dans le recul du nombre de diplômes délivrés en 1972: 1455 au lieu de 1590.

En revanche, le nombre des élèves infirmières-assistantes CC CRS, ainsi que celui des certificats décernés sont en constante augmentation: 1169, contre 910, resp. 549 contre 439 en 1972.

L'effectif des élèves inscrits dans les 11 écoles de laborantines et laborants médicaux reconnues par la CRS, ainsi que dans l'unique école de laboristes reconnue, accuse également une augmentation, passant de 475 à 573. En 1973, 12 diplômes ou certificats de plus qu'en 1972 ont été décernés: 188 contre 176.

L'Union suisse pour la protection des civils a 20 ans

Le 28 septembre dernier, l'Union suisse pour la protection des civils a célébré son vingtième anniversaire, à l'occasion de son assemblée de délégués, qui a eu lieu à Weinfelden. Cette réunion a été marquée par une exposition spéciale, qui s'est déroulée dans le cadre de la Foire artisanale de Weinfelden, et par la visite d'installations de protection civile.

La fondation de l'Union eut lieu officiellement le 21 novembre 1954 dans la salle du Grand Conseil à Berne, en présence de nombreuses personnalités. Prinrent la parole à cette occasion: l'ancien chef de l'état-major général, le colonel commandant de corps Louis de Montmollin, le professeur E. von Waldkirch, chef de la protection antiaérienne (PA) durant la guerre 1939 – 1945, le directeur de l'Office fédéral de l'hygiène, M. Vollenweider et l'actuel président de la Croix-Rouge suisse, le professeur Hans Haug.

La création de l'Union manifesta de manière claire la volonté de larges milieux de notre pays d'accorder une importance toujours plus grande à la protection de la population civile, dans le cadre d'une conception globale de la défense nationale.

Au début de son activité, l'Union mit l'accent sur les questions d'information de la population. Rapidement, elle dut s'occuper de problèmes importants. Elle participa activement à la préparation de l'article constitutionnel sur la protection civile, et ensuite à l'élaboration de la législation d'application, en se faisant représenter dans les commissions et organes fédéraux par des délégués compétents.

Trois présidents centraux ont marqué la vie de l'Union, à savoir l'ancien Conseiller fédéral Edouard de Steiger, le Conseiller aux Etats Gion Darms et le Professeur Leo Schürmann, qui se trouve à la tête de l'Union depuis 1969. Le premier secrétaire central, Paul Leimbach, président du comité de fondation, a également joué un rôle important au cours des premières années d'activité de l'Union.

Depuis sa fondation, l'Union a fourni un travail considérable en faveur de la protection civile et a bien rempli les tâches que ses statuts lui fixent. Elle a notamment lancé la publication d'une revue mensuelle «Protection civile», qui tire actuellement à plus de 30000 exemplaires, dans les trois langues nationales.

L'activité bénévole fournie par toutes les personnalités qui s'occupent de l'Union – à l'exception du secrétariat permanent – est bien dans la tradition du «service de milice» de notre pays et représente une «activité hors service» éminemment utile au maintien de l'indépendance de notre pays.